

SOLVAC

SOCIETE ANONYME
Rue des Champs Elysées, 43- 1050 Bruxelles – Belgique
Tél. + 32 2 639 66 30
Fax + 32 2 639 66 31
www.solvac.be

Communiqué de Presse

Embargo, le 31 juillet 2018 à 18h00
Information réglementée
Rapport financier semestriel

Solvac : Premier acompte de dividende 2018 fixé à 3,00 € brut

1. Le revenu cash¹, alimenté par les flux de dividendes de la participation dans Solvay, s'établit à 117,1 millions € contre 112,1 millions € en 2017.

	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2018
<i>Dividende Solvay par action – janvier (en €)</i>	1,32	1,38
<i>Nombre d'actions Solvay détenues par Solvac (en millions)</i>	32,5	32,5
Dividende Solvay encaissé en janvier (en millions €) (a)	42,9	44,9
<i>Dividende Solvay par action – mai (en €)</i>	2,13	2,22
<i>Nombre d'actions Solvay détenues par Solvac (en millions)</i>	32,5	32,5
Dividende Solvay encaissé en mai (en millions €) (b)	69,2	72,2
Revenu cash (en millions €) (a) + (b)¹	112,1	117,1
Résultat cash (en millions €)¹	109,3	114,3

La détention de Solvac dans Solvay est de 30,71 % à fin juin 2018, stable par rapport au 31 décembre 2017.

Pour autant que les comptes statutaires (voir 3 ci-après) l'autorisent, c'est sur la base du résultat cash (114,3 millions € au 1^{er} semestre 2018) après couverture des frais (principalement charges financières), que le Conseil d'Administration détermine les montants de dividendes proposés à la distribution par Solvac.

2. Le Conseil d'Administration a arrêté ce jour les états financiers consolidés de Solvac au 30 juin 2018. Ces comptes ont été soumis à une revue limitée du Commissaire. Ils sont présentés selon les normes IFRS tels qu'adoptées dans l'Union Européenne.

¹ Solvac utilise certains indicateurs de performance non IFRS qu'il convient de définir ici :

- Le revenu cash correspond à ses revenus encaissés sur la période. Il se définit comme le flux de trésorerie obtenu par le paiement des dividendes reçus de Solvay.
- Le résultat cash se définit comme le revenu cash réduit des charges d'intérêts et des autres produits et charges (financiers/d'exploitation). C'est sur base de cet indicateur que le Conseil d'Administration détermine les montants proposés à la distribution par Solvac.

Millions €	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2018
Résultat de la participation mise en équivalence	193	105
Charges opérationnelles	-1	-1
Charges sur endettement net	-2	-2
Résultat net	190	102
Résultat net par action (€) ¹	8,9	4,8

Solvac enregistre au 30 juin 2018 un résultat net consolidé de 102 millions € (4,8 € par action) contre 190 millions € (8,9 € par action) sur la même période en 2017, en conséquence de l'évolution de la mise en équivalence du résultat de Solvay.

Le résultat au 1^{er} semestre 2018 de la participation mise en équivalence (105 millions €) est inférieur au 193 millions € durant la même période en 2017 suite au programme de restructuration annoncé par Solvay en mars 2018 ainsi que l'impact des plus-values réalisées en 2017 (principalement suite à la vente d'Acetow).

3. Le Conseil d'Administration communique les chiffres des comptes statutaires relatifs à Solvac SA (normes comptables belges) pour le premier semestre 2018 :

Millions €	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2018
Résultat financier	67,1	70,1
Résultat d'exploitation	-0,7	-0,8
Résultat après impôts	66,4	69,3

Le bénéfice après impôts est de 69,3 millions €, en hausse de 4,4 % par rapport à celui de l'année précédente (66,4 millions €), suite à l'augmentation du solde de dividende versé par Solvay.

4. Conformément à la politique de distribution de dividendes de la société, le Conseil d'Administration a décidé de fixer le premier acompte de dividende à 3,00 € brut, en augmentation de 4,2 % par rapport au premier acompte de dividende de l'exercice 2017. Ce montant correspond à 60 % du dividende total de l'année précédente.

Le montant net du premier acompte de dividende s'établit à 2,10 €, après déduction du précompte mobilier de 30 %. Ce premier acompte de dividende sera mis en paiement le 24 août 2018.

Ceci entraînera une distribution brute de 64,1 millions €.

Les actions Solvac se traiteront ex-dividende sur Euronext Bruxelles à partir du 9 août 2018.

Le second acompte de dividende sera décidé par le Conseil, publié le 13 décembre 2018 et payé le 28 décembre 2018.

Conformément à sa politique de distribution de la quasi-totalité des dividendes de Solvay et compte tenu de la décision de cette dernière d'augmenter son dividende ex. 2017 de 4,3 %, le Conseil devrait décider en décembre de porter le dividende total ex. 2018 de 5,02 € brut à 5,22 € brut par action. Une telle distribution entraînerait une sortie de trésorerie en 2018 de 111,6 millions €.

Le second acompte devrait donc s'établir à 2,22 € brut par action, soit 1,554 € net par action.

¹ Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont identiques. Le nombre d'actions utilisé pour les calculs par action est de 21.375.033 en juin 2018 et en juin 2017.

5. Depuis le 1^{er} janvier 2013, Euronext Brussels a radié l'ensemble des strips VVPR cotés sur les marchés qu'elle organisait et notamment les strips émis par Solvac.

Suite à la suppression par la loi programme du 27 décembre 2012 de la réduction du précompte mobilier sur les dividendes applicables aux actions avec strips VVPR, ces derniers ont perdu leur valeur. Au vu de ce qui précède, le Conseil d'administration de Solvac a décidé le 31 juillet 2018 de procéder à l'annulation des strips VVPR émis par Solvac.

Euroclear Belgium qui tenait le registre et Euronext Brussels ont été dûment informés de cette décision.

6. Opinion de revue limitée sur les états financiers

Deloitte a procédé à la revue limitée de la situation semestrielle arrêtée au 30 juin 2018 :

Rapport d'examen limité sur l'information financière intermédiaire consolidée de Solvac SA pour le semestre clôturé le 30 juin 2018

Au conseil d'administration

Dans le cadre de notre mandat de commissaire, nous vous faisons rapport sur l'information financière intermédiaire consolidée. Cette information financière intermédiaire consolidée comprend la situation financière consolidée résumée clôturée le 30 juin 2018, le compte de résultats consolidé résumé, l'état consolidé résumé du résultat global, l'état consolidé résumé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé résumé des flux de trésorerie pour le semestre clôturé à cette date, ainsi que les notes sélectives 1 à 8.

Rapport sur l'information financière intermédiaire consolidée

Nous avons effectué l'examen limité de l'information financière intermédiaire consolidée de Solvac SA (« la société ») et ses filiales (conjointement « le groupe »), préparée conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Le total de l'actif mentionné dans la situation financière consolidée résumée s'élève à 3.524 millions EUR et le bénéfice consolidé (part du groupe) de la période s'élève à 102 millions EUR.

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire consolidée conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire consolidée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing) et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur l'information financière intermédiaire consolidée.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière intermédiaire consolidée de Solvac SA n'est pas établie, à tous les égards importants, conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Zaventem, le 31 juillet 2018

Le commissaire

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises

SC s.f.d. SCRL

Représentée par Michel Denayer

7. Remarques

Contenu

Ce communiqué contient de l'information réglementée et est établi conformément à la norme IAS 34. L'analyse de la maîtrise des risques figure dans le rapport annuel, disponible sur Internet (www.solvac.be). Il n'y a pas eu de changements dans l'identification des risques au 30 juin 2018 par rapport au 31 décembre 2017.

Actions Solvac

	Décembre 2017	Juin 2018
Nombre d'actions émises en fin de période	21.375.033	21.375.033
Nombre moyen d'actions pour le calcul des résultats par action IFRS	21.375.033	21.375.033
Nombre moyen d'actions pour le calcul des résultats dilués par action IFRS	21.375.033	21.375.033

8. Déclaration des personnes responsables

M. JP. Delwart, Président du Conseil d'Administration, et M. B. de Laguiche, Administrateur délégué de Solvac, déclarent qu'à leur connaissance:

- les états financiers résumés, établis conformément aux normes comptables applicables, donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en comptes statutaires et en comptes consolidés de Solvac,
- le rapport intermédiaire contient un exposé fidèle des événements importants survenus au cours des six premiers mois de l'exercice 2018, et de leur incidence sur les états financiers résumés, et
- les principaux risques et incertitudes sur les mois restants de l'exercice 2018 sont conformes à l'évaluation présentée dans la section « gestion des risques et contrôle interne » du rapport annuel de Solvac et tiennent compte de l'environnement économique et financier actuel.

9. Dates clés de la communication financière

- 24 août 2018 : Mise en paiement du premier acompte du dividende de l'exercice 2018
- 13 décembre 2018 : 18h00 Communiqué de presse « Second acompte de dividende »
- 28 décembre 2018 : Mise en paiement du second acompte du dividende de l'exercice 2018

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter:

SOLVAC S.A.

Investor Relations

Rue des Champs Elysées, 43 - 1050 Bruxelles

Tél. : 32/2/639.66.30

Fax : 32/2/639 66 31

Mail : investor.relations@solvac.be

Dit persbericht is ook in het Nederlands beschikbaar - This press release is also available in English

ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS IFRS RESUMES

Bilan consolidé résumé

Millions €	Notes	31 décembre 2017	30 juin 2018
ACTIF			
Immobilisations corporelles		0	0
Actifs non courants : participations mises en équivalence	2	3.376	3.463
<i>Goodwill</i>		343	343
<i>Participations mises en équivalence hors goodwill</i>		3.033	3.120
Actifs courants : créances court terme		45	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	0	61
Total de l'actif		3.421	3.524
PASSIF			
Capitaux propres	4	3.213	3.369
<i>Capital</i>		192	192
<i>Réserves</i>		3.021	3.177
Passifs non courants : dettes financières à long terme	5	160	150
Passifs courants		48	5
<i>Dettes financières à court terme</i>		31	0
<i>Dettes fiscales</i>		13	0
<i>Autres passifs court terme</i>	6	4	5
Total du passif		3.421	3.524

Compte de résultats consolidé résumé

Millions €	Notes	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2018
Résultat de la participation mise en équivalence	2	193	105
Charges opérationnelles		-1	-1
Charges sur endettement net	5	-2	-2
Résultat net		190	102
Résultat net par action (€) ¹		8,9	4,8

¹ Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont identiques. Le nombre d'actions utilisé pour les calculs par action est de 21.375.033 en juin 2018 et en juin 2017.

Etat consolidé résumé du résultat global

Millions €	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2018
Résultat net	190	102
Autres éléments du résultat global		
Eléments recyclables		
Profits et pertes relatifs à la réévaluation d'instruments financiers évalués à la juste valeur avec les variations comptabilisées en résultat global	-1	-
Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	4	-5
Ecart de conversion liés à des activités à l'étranger	-144	39
Eléments non-recyclables		
Réévaluation du passif net au titre de plans de retraite à prestations définies	55	56
Charges d'impôts relatives aux éléments recyclables et non-recyclables		
Charges d'impôts relatives aux éléments recyclables et non-recyclables	-10	-12
Autres éléments du résultat global après effets d'impôt liés	-96	78
Résultat global	94	180

Etat consolidé résumé des variations des capitaux propres

Millions €	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Emprunt hybride	Ecarts de conversion, de juste valeur et plans de pension à prestations définies	Total des capitaux propres
Valeur comptable au 31/12/2016	192	568	2.055	675	-255	3.235
Profit du premier semestre			190			190
Autres éléments du résultat global					-96	-96
<i>Résultat global</i>			190		-96	94
Variations de périmètre et autres			-28			-28
Valeur comptable au 30/06/2017	192	568	2.217	675	-351	3.301
Profit du second semestre			138			138
Autres éléments du résultat global					-108	-108
<i>Résultat global</i>			138		-108	30
Dividendes			-107			-107
Variations de périmètre et autres			-11			-11
Valeur comptable au 31/12/2017	192	568	2.237	675	-459	3.213
Impact de l'adoption par Solvay de l'IFRS 9			-2			-2
Valeur comptable au 31/12/2017 – retraitée	192	568	2.235	675	-459	3.211
Profit du premier semestre			102			102
Autres éléments du résultat global					78	78
<i>Résultat global</i>			102		78	180
Variations de périmètre et autres			-22			-22
Valeur comptable au 30/06/2018	192	568	2.315	675	-381	3.369

Plus d'informations concernant les variations propres à Solvay sont disponibles dans le communiqué de presse de Solvay publié le 31 juillet 2018.

Tableau consolidé résumé des flux de trésorerie

Millions €	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2018
Charges opérationnelles	-1	-1
Variation du fonds de roulement	1	1
Dividendes reçus de Solvay	112	117
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	112	117
Acquisition de titres Solvay	0	0
Flux de trésorerie des activités d'investissement	0	0
Remboursements d'emprunts	-33	-91
Nouveaux emprunts	0	50
Intérêts payés	-2	-2
Variation des impôts liés aux dividendes payés	-12	-13
Flux de trésorerie des activités de financement	-47	-56
Variation nette de trésorerie	65	61
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	66	61

(1) Déclaration de conformité et principes comptables

Les états financiers consolidés résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34 telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Aucune modification n'a été apportée aux principes comptables par rapport à ceux qui ont été utilisés pour l'établissement des derniers comptes consolidés établis au 31 décembre 2017, à l'exception des normes suivantes applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1^{er} janvier 2018 :

Normes applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1^{er} janvier 2018

- Amendements à IAS 40 *Transferts des immeubles de placement*
- IFRS 9 *Instruments financiers et les amendements liés*
- Amendements à IFRS 2 *Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions*
- Amendements à IFRS 4 *Application d'IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 Contrats d'assurance*
- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2014-2016 : Amendements aux IFRS 1 et IAS 28
- IFRIC 22 *Transactions en monnaies étrangères et contrepartie payée d'avance*
- IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

Il n'y a donc pas d'impact significatif sur les comptes de Solvac suite à l'entrée en vigueur des nouvelles normes applicables au 1^{er} janvier 2018.

IFRS 9 remplace au 1^{er} janvier 2018 la norme IAS 39 sur les instruments financiers. Le modèle de classement des instruments financiers introduit par IFRS 9 a les conséquences suivantes sur les informations fournies par Solvac :

- Ancienne catégories IAS 39 "Prêts et créances" et "Passifs financiers au coût amorti". L'essentiel de la catégorie IAS 39 des "Prêts et créances" correspondait, en fin d'année aux dividendes à recevoir de Solvac, ainsi qu'à la trésorerie, c'est-à-dire aux caisses et dépôts à vue et aux équivalents de trésorerie. Quant à la catégorie IAS 39 des "Passifs financiers au coût amorti", elle correspondait principalement aux emprunts, dettes fournisseurs et autres passifs financiers. Ces actifs et passifs relèvent désormais de la catégorie IFRS 9 du "Coût amorti".

IFRS 9 n'a pas d'impact sur l'évaluation de ces catégories ni sur la présentation des comptes consolidés.

L'impact de l'application future de ces normes et interprétations sur les comptes du Groupe Solvac est quant à lui détaillé dans son rapport semestriel.

Normes et interprétations émises, mais pas encore applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1^{er} janvier 2018

- Amendements à IAS 19 *Modifications des plans, réductions ou règlements* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 28 *Participations à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 9 *Modalités de remboursement anticipé avec rémunération négative* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019)
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 *Vente ou contribution d'actifs entre l'investisseur et sa participation dans des entreprises associées ou coentreprises* (date d'entrée en vigueur reportée indéfiniment, par conséquent l'adoption au niveau européen a également été reportée)
- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2015-2017 (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019, mais non encore adoptées au niveau européen)
- IFRIC 23 *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019, mais non encore adopté au niveau européen)
- IFRS 14 *Comptes de report réglementaires* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen)

- IFRS 16 *Contrats de location* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019)
- IFRS 17 *Contrats d'assurance* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2021, mais non encore adopté au niveau européen)

L'impact de l'application future de ces normes et interprétations sur les comptes du Groupe Solvay est détaillé dans son rapport semestriel. Leur application au niveau de Solvac ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

Les revenus perçus sous forme de dividendes sont généralement plus élevés lors du premier semestre de l'exercice que lors du second semestre.

Il n'y a pas d'événement significatif postérieur à la clôture du semestre.

(2) Participations mises en équivalence

Il s'agit de la participation de 31,52 % que Solvac détient dans Solvay SA (après déduction des actions propres détenues par Solvay).

La valeur de mise en équivalence de la participation se monte à 3.463 millions € (dont 343 de goodwill et 3.120 de valeur hors goodwill), soit 106,52 € par action Solvay détenue à comparer au cours de bourse au 30 juin 2018 de 108,15 € par action.

Les variations de la participation mise en équivalence hors goodwill sont les suivantes :

Millions €	2017	1 ^{er} semestre 2018
Valeur au 1^{er} janvier	3.057	3.033
Résultat	334	105
Distribution	-114	-72
Écarts de conversion, de juste valeur et passifs au titres de plans de pension à prestations définies	-204	78
Variation de périmètres et autres	-39	-24
Valeur au 31 décembre/30 juin	3.033	3.120

Pour le 1^{er} semestre 2018, la quote-part de Solvac dans le résultat net du groupe Solvay, hors participations ne donnant pas le contrôle, s'élève à 105 millions € (2017 : 334 millions € et 1^{er} semestre 2017 : 193 millions €).

(3) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Vu le positionnement actuel des taux d'intérêt sur les marchés financiers, Solvac n'a pas investi le dividende encaissé en mai 2018 en billets de trésorerie. Ce montant se trouve donc toujours sur le compte bancaire de Solvac (sans générer de frais).

(4) Capitaux propres

Les capitaux propres totaux à fin juin 2018 se montent à 3.369 millions € (contre 3.211 millions €¹ à fin 2017) et comprennent des imputations directes en fonds propres (autres éléments du résultat global). Ces dernières proviennent principalement des écarts de conversion, des mises en valeur de marché des instruments financiers de Solvay et des plans de pension à prestations définies.

¹ Ces fonds propres ont fait l'objet d'un retraitement suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 9. Ce retraitement découle du retraitement des capitaux propres de Solvay à hauteur de 2 MEUR pour la quote-part de Solvac.

(5) Dettes financières à long terme

Les dettes à plus d'un an à fin juin 2018 (150 millions €) sont en diminution par rapport à fin 2017 (emprunts auprès de BNP Paribas Fortis). Le 24 mai 2018, l'emprunt de 60 millions € a été refinancé à hauteur de 50 millions € pour une période de 7 ans venant à échéance le 24 mai 2025. Le taux de ce nouvel emprunt passe de 3,2 % à 2,75 %.

L'endettement structurel de Solvac devient donc :

- emprunt de 50 millions € au taux de 2,90 % - échéance 2022
- emprunt de 50 millions € au taux de 1,50 % - échéance 2023
- nouvel emprunt de 50 millions € au taux de 2,75 % - échéance 2025

(6) Autres passifs court terme

Il s'agit principalement de charges d'intérêts à payer, de dettes fournisseurs et de montants résiduels à rembourser aux actionnaires.

(7) Juste valeur des instruments financiers évalués à leur coût amorti

Au bilan de Solvac, la juste valeur de ces instruments financiers ne présente pas de différence significative avec la valeur comptable dans le bilan consolidé au 31 décembre 2017.

(8) Réconciliation entre le revenu cash et le résultat consolidé pour les premiers semestres 2018 et 2017

Millions €	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2018
Revenu cash	112	117
<i>Résultat opérationnel</i>	-1	-1
<i>Charges financières</i>	-2	-2
Résultat cash	109	114
<i>Moins dividendes Solvay payés en janvier 2017 et 2018, comptabilisés dans le résultat net de 2016 et 2017, respectivement</i>	-43	-45
<i>Annulation des dividendes Solvay, extournés en consolidation</i>	-69	-72
<i>Quote-part du résultat net de Solvay sur l'année</i>	193	105
Résultat net Solvac - comptes consolidés	190	102